

ACTION 1 : Prévoir des parkings de covoiturage, et une signalisation spécifiqueDate de création :
Avril 2019

Date de mise à jour :

AXE 4 : PROMOUVOIR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE**Objectif Global 2 : Agir pour un meilleur aménagement du territoire et une augmentation des services****Contribution aux 17 Objectifs de Développement Durable**(forte et modérée)**Contribution aux 5 finalités du Développement Durable**(forte et modérée)

Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
Finalité 3	Epanouissement de tous les êtres humains	
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	<input checked="" type="checkbox"/>
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

Présentation de l'action

Porteur de l'action	Commune d'Allinges
Contexte	Le covoiturage se développe hors de la zone dédiée.
Objectif	Organiser le covoiturage et le développer
Moyens	Créer un ou des parkings dédiés et développer la signalisation
Indicateurs de suivi	Parking(s) créé(s) et signalé(s)

Organisation de l'action

Maître d'œuvre	Commune d'Allinges
Durée et/ou périodicité	2020
Date de l'exécution effective	2021
Partenaires et outils	Utilisateurs-Thonon Agglomération – PLU – ScoT (SIAC) – Pôle Métropolitain

Coût de l'action

Estimation du coût global	2 000 €
Coût pour la commune	2 000 €
Aides et subventions	